



* BULLETIN MUNICIPAL D'HERMANVILLE-SUR-MER

LE PARC MUNICIPAL POURSUIT SON RÉAMÉNAGEMENT

p. 10

CÔTÉ MER DES PERSPECTIVES NOUVELLES

p. 12

PLAN CLIMAT ÉNERGIE

Les 22 actions prioritaires

p. 16

LES PERSONNALITÉS

Rose DUPONT

p. 22



Édito

Madame, Monsieur, Chers Hermanvillais,

- Sommaire -

| | |
|--|----------|
| Retour sur un automne riche en évènements | p.4-5 |
| Informations municipales | p.6-7 |
| Nous leur souhaitons la bienvenue | p.8 |
| Où se restaurer à Hermanville-sur-Mer ? | p.9 |
| Le parc municipal poursuit son réaménagement | p. 10-11 |
| Côté mer des perspectives nouvelles | p. 12-15 |
| Le plan climat énergie | p. 16-18 |
| Caen la mer | p. 19 |
| Et nos séniors | p.20 |
| Côté culture | p.21 |
| Les personnalités d'Hermanville-sur-Mer | p.22 |
| Des nouvelles des associations | p.23-29 |
| Des hauts et des bas | p.30 |
| État-civil | p.31 |

Avec l'affaiblissement de la pandémie, nous attendions tous un retour rapide à une certaine normalité.



Cependant chaque mois passant apporte son lot de mauvaises nouvelles et d'inquiétude : climat, niveau de la mer, sécheresse, inflation, pénuries, guerres et menaces, précarité... Peu à peu nous prenons conscience que toutes ces crises sont étroitement liées entre elles et résultent, certes des ambitions démesurées de certains tyrans, mais pour beaucoup de nos propres in-conséquences et égoïsmes.

Bien sûr, nous attendons tous de nos dirigeants et représentants qu'ils prennent rapidement les décisions qui s'imposent, chacun espérant en son for intérieur, que celles-ci viennent le moins possible bouleverser ses habitudes quotidiennes. En réalité, nous le savons bien, face à une situation très complexe, il n'y a pas de solution simple. Les « yakafokon » ne sont plus de mise et nous devons nous engager collectivement et individuellement dans la mutation profonde de nos façons de vivre afin de pouvoir affronter et vaincre les défis de l'avenir.

Cela concerne bien sûr au premier chef les collectivités locales qui vont voir, dès cette année et sans doute plus encore l'année prochaine, leur équilibre financier très lourdement impacté par le renchérissement de l'énergie, l'augmentation des salaires et des diverses fournitures. Avec plusieurs maires du département nous avons en octobre dernier fait part de nos vives inquiétudes à M. le Préfet du Calvados. En effet, la situation risque de gravement porter atteinte aux capacités d'investissement des collectivités et par conséquence de rendre financièrement difficile l'adaptation de nos communes aux nouveaux enjeux environnementaux.

“ Les « yakafokon » ne sont plus de mise et nous devons nous engager collectivement et individuellement dans la mutation profonde... ”

Comme vous le savez, anticipant cette situation nous avons pris dès le début 2022 des mesures d'urgence dont l'une des plus emblématiques fut celle de l'extinction nocturne de l'éclairage public. Outre la pérennisation de ces mesures, la commune va poursuivre ces prochaines années les efforts engagés pour l'adaptation de son territoire et de son patrimoine immobilier aux nouvelles données environnementales et énergétiques, à l'instar de la très récente rénovation du bâtiment de l'école primaire.

L'avenir sera d'autant plus facilement affronté que nous saurons maintenir et développer un tissu de relations sociales de qualité. Nous ne pouvons que nous réjouir de l'importance de notre réseau associatif et de la participation active de nombreux habitants, à l'initiative de multiples projets tels que celui des « jardins partagés » en voie de concrétisation au sein du parc municipal. Les associations « Hermanville Entraide » et « Rêves de voyage » qui ont fêté respectivement leurs 30 et 20 ans témoignent de la belle capacité des citoyens hermanvillais à s'engager pour des causes caritatives et à mettre leur générosité au service de la solidarité. En notre nom à tous, qu'ils en soient très vivement remerciés !

La qualité du vivre ensemble est très certainement une condition essentielle pour répondre aux enjeux de demain, aussi il nous a semblé indispensable de soutenir encore plus fermement « l'Espace de vie sociale » porté par la MJCI en mettant à sa disposition l'ancien poste de police, entièrement restauré cette année par les techniciens de la commune.

Dans un contexte morose, l'engagement citoyen des hermanvillais doit nous rendre notre optimisme ! C'est celui-ci, avec tout le conseil municipal et les agents de la commune, que je souhaite, à l'aube de cette nouvelle année, cordialement partager avec vous.

Pierre SCHMIT
Maire d'Hermanville-sur-Mer

 - 144, Grande rue
 - **02 31 36 18 00**
 - accueil@hermanville-sur-mer.fr
 - www.hermanvillesurmer.fr
AIRIE D'HERMANVILLE-SUR-MER

Directeur de la publication : Pierre Schmit  Rédacteur en chef : Emmanuelle Jardin-Payet
Coordination et conception : Aline Vincent & Germain Péronne  Rédactrice associée : Christelle Cocquet
 Crédits photos : mairie  Impression : Imprimerie Caen Repro.
© Image de couverture : Adege (pixabay.com) & © illustrations des pages 16 à 19 : vecteezy.com
-  Ne pas jeter sur la voie publique -

RETOUR SUR UN AUTOMNE RICHE EN ÉVÈNEMENTS !

La vie se joue dans nos assiettes et il faut protéger la terre : Semaine du goût, Festival AlimenTerre et Fresque pour le climat.

Pour la 2^{ème} année, Hermanville-sur-Mer a participé au festival AlimenTerre avec une projection débat du film « Une terre sans abeille ». Ce fût l'occasion de comprendre et de se rendre compte des effets de la disparition des abeilles. Merci aux intervenants et à Annick Delfarriél pour avoir mené les débats avec toujours autant de professionnalisme.

A cette occasion, ont été aussi organisés 2 ateliers Fresque pour le climat avec la collaboration de François Gruselle.

Les élèves de CM2 ont pris le temps de réfléchir et d'analyser les impacts de nos gestes quotidiens afin de construire leur fresque pour le climat. Il en est ressorti une liste de propositions qui sera étudiée scrupuleusement.

L'atelier destiné au grand public n'a pas attiré un grand nombre de participants ! Les présents étaient déjà convaincus et informés. Gageons que ce soit le cas des

habitants de la commune.

Enfin, pendant toute une semaine, les élèves ont été sensibilisés au goût sur le temps du midi grâce au travail ludique et instructif d'Emmanuelle Tison.



Une délégation norvégienne en visite à Hermanville-sur-Mer

Nous avons eu le plaisir d'accueillir une délégation de vétérans norvégiens place du Courbet venue commémorer ses soldats engagés lors du débarquement.

Très belle rencontre et cérémonie émouvante.



Soirée solidaire SOS Méditerranée

La commune soutient SOS Méditerranée et a été heureuse de participer à la soirée de soutien organisée à la Halle de Colombelles afin de récolter des fonds. De nombreux artistes sont venus bénévolement afin de faire de cette soirée une belle fête pour venir en aide à l'Ocean Viking qui sauve la vie de ces personnes fuyant leur pays.

Une ouverture de saison culturelle réussie

Nous étions nombreux à l'ouverture de la saison à la Ferme avec une présentation de la programmation par la Médiathèque, l'Espace de Vie sociale, la troupe « C'est quoi ce bazar », les Théâtres de Caen, du Sablier, du Champs Exquis et la Comédie de Caen.

La soirée s'est poursuivie par le spectacle hilarant « Véridique Véronique ».

En ouverture, la chorale Ephémère « Bagages sonores » sous la baguette de Nadège Queuniet a présenté des chants d'ici et d'ailleurs aux habitants de notre commune. Belle expérience qui a trouvé son aboutisse-

ment lors de cette soirée et qui va se poursuivre pour 12 séances à partir du 10 janvier.

Contact : compagniedesairssauvages@gmail.com



Les 30 ans d'Entraide

La commune a la chance d'avoir des associations dont l'engagement des bénévoles ne faiblit pas. Les 30 ans d'Entraide en témoignent et le récapitulatif de toutes ces années en présence

des bénévoles, des bénéficiaires, des élus, de la banque alimentaire illustre cet engagement sans faille pour les plus fragiles de la commune.

Nous tenions à les remercier et les féliciter.



Octobre Rose

Une belle course pour une belle cause. Un bel engagement du groupe de course à pied de la MJCI Hermanville-sur-Mer / Colleville-Montgomery, de la municipalité, de Christelle Cocquet, de la Team Hermanville-sur-Mer, de la pharmacie du cœur de bourg et de « Mémé dans les Orties ».

Bravo à toutes et tous pour cette belle solidarité.

Marché des créateurs : première édition réussie

Le premier marché des créateurs organisé par l'association « Le Fil De La Côte De Nacre » a eu lieu les 12 et 13 novembre à La Ferme.

17 exposants dont 7 hermanvillais étaient présents et plus de 500 visiteurs sont venus admirer et acheter des objets uniques.

Une grande variété de créations était proposée : en bois (sculptures et accessoires), au crochet (amigurmis et accessoires), en couture (vêtements pour enfants et accessoires), en macramé (bijoux et accessoires), en fer, en pyrogravure, au tricot mais aussi des tableaux, de la céramique, des bijoux, de l'enluminure et de la pyrogravure.

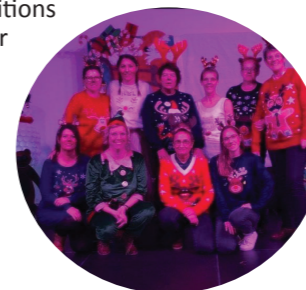
Le Fil De La Côte De Nacre a déjà prévu ses prochaines puces des couturières le 22 octobre 2023 et son prochain marché des créateurs les 4 et 5 novembre 2023.



Fantastique spectacle de Noël de la Ronde des enfants

L'association a offert un spectacle et un goûter de Noël à la Ferme le dimanche 4 décembre dernier. Merci aux assistantes maternelles qui ont entièrement préparé elles-mêmes cet événement : décors, mise en scène, chants, montage technique...

Plusieurs jours de répétitions ont été nécessaires pour mettre sur pied ce beau spectacle. 80 personnes, enfants et parents, étaient présents pour chanter Noël ensemble !



Succès du marché de Noël

Le traditionnel marché de Noël a accueilli de nombreux visiteurs. Ce rendez-vous qui annonce l'arrivée proche des fêtes de fin d'année s'est déroulé dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Merci au Comité des fêtes.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Recensement de la population du jeudi 19 janvier au samedi 18 février

Cette année, la commune d'Hermanville-sur-Mer réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du jeudi 19 janvier au samedi 18 février 2023.

Comment ça se passe ?

Un courrier sera déposé dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formu-

laire imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le 26 janvier 2023, contactez la commune : 02.31.36.18.00 ou accueil@hermanville-sur-mer.fr

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recen-

sement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : accueil@hermanville-sur-mer.fr.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



L'INSEE associe au recensement de la population une enquête sur le thème des familles, posée à un échantillon de personnes recensées. La dernière enquête a eu lieu en 2011 et sera renouvelée en 2025. L'enquête famille permettra d'actualiser les informations sur les situations familiales, la formation et la rupture des unions, l'évolution de la fécondité, mais aussi d'aborder des thématiques nouvelles comme les enfants des parents séparés, les solidarités familiales ou la transmission des langues parlées. Votre participation au test de l'enquête en 2023 permettra d'adapter le questionnaire à la diversité des situations. Hermanville-sur-Mer fait partie des 7 communes du territoire national et d'outre-mer choisies pour participer à cette expérimentation. Pour Hermanville-sur-Mer, elle

concernera uniquement les hommes majeurs.

La réponse de tous est importante pour la qualité des résultats.

Comment répondre au questionnaire ?

L'agent recenseur déposera chez vous, en mains propres où dans votre boîte aux lettres, les documents à remplir soit en version papier, soit par internet.

Si vous répondez au recensement de la population par internet sur le site www.le-recensement-et-moi.fr, conservez vos identifiants de connexion. Vous allez recevoir un e-mail le lendemain de votre recensement vous indiquant sur quel site vous connecter pour répondre à l'enquête famille 2023.

L'INSEE et la commune vous remercient vivement de votre participation.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Les principaux travaux de voirie programmés par Caen la mer en 2023 :

Sous réserve du résultat des appels d'offres, au titre du « gros entretien » seront traités :

- rue du Tour de Ville (en 2023 et 2024)
- rue du Vieux Paitis
- rue des mouettes
- rue des Sternes
- rue Casimir Hébert
- chemin des Hautes Sentes
- rue de la Délivrande (création d'un trottoir)
- chemin aux Romains (accès à 2 parcelles)

En outre, la réfection des rues de Senlis, de Luc et de Reims est d'ores et déjà programmée au titre de 2024. En 2023, l'investissement est estimé à environ 199 000 euros, auxquels s'ajouteront des travaux de « petit entretien » en divers endroits de la commune.

Plume Noisette s'installe au Manoir

Plume Noisette, dont le but est d'éduquer à l'environnement par la nature, a développé ses ateliers parents/enfants en pleine nature avec l'EVS avant de voler de ses propres ailes. Débutée au bois du Caprice, l'activité se déplace à Hermanville-sur-Mer, dans le bois du manoir Prébois que M. de Longcamp a bien voulu mettre à disposition de nos naturalistes en herbe.



Au revoir Véronique !

Après 19 ans auprès des enfants des écoles, Véronique Herreman a fait valoir ses droits à une retraite méritée. Nous avons pu lui témoigner notre reconnaissance avec les élèves, les parents et les enseignants.



Un nouveau local pour l'E.V.S.

L'Espace de Vie Sociale a déménagé ses meubles au 144 Grande Rue (ancien bureau de la police municipale). Un grand merci aux services techniques de la commune qui ont entièrement rénové le bâtiment.



Nouveau budget cofonder !

Pour 2022, les habitants d'Hermanville-sur-Mer inscrits sur Cofonder ont choisi, parmi les idées déposées, de financer un casier à la mer afin que les nageurs puissent laisser leurs biens en toute sécurité.

Une initiative pour installer des bacs à marée à toutes les cales a aussi été lancée hors du budget.

Pour 2023, un nouveau budget participatif sera adopté par la commune. Vous pouvez déjà déposer vos idées ! Pour cela, rendez-vous sur cofonder.fr



Boucles cyclopédestres et projet de piste cyclable vers Caen

Le projet des boucles cyclo-pédestres du Littoral est maintenant bien avancé entre les communes allant de Ouistreham Riva-Bella à Lion-sur-Mer. Il s'agit d'un circuit touristique porté initialement par le conseil départemental et mis en oeuvre par Caen la Mer.

Des totems viendront jaloner les parcours pour valoriser des éléments du patrimoine ou de l'histoire des communes. Ils seront totalement terminés en 2024.

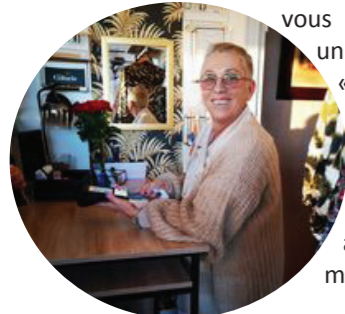
Par ailleurs, sur demande de la commune, la communauté urbaine travaille actuellement sur la définition d'un parcours cyclable permettant de relier Hermanville-sur-Mer à Caen en passant par Biéville-Beuville.

Les études sont en cours, et nous espérons avancer rapidement sur cet itinéraire indispensable au « vélotaf ».

NOUS LEUR SOUHAITONS LA BIENVENUE...

La Coterie

Après 27 années passées dans la grande distribution, Séverine Lamarre originaire d'Hermanville-sur-Mer a décidé de changer de cap et d'investir les locaux au 422 rue Amiral Wietzel afin de vous emmener dans son univers du prêt à porter « bohème chic ». Vous pourrez découvrir un large choix de vêtements féminins mais aussi des bijoux et autres accessoires de mode.



Pourquoi le nom la Coterie ?

Ce nom faisant référence à « un groupe de personnes qui se soutiennent pour faire prévaloir leurs intérêts » est un hommage à son défunt papa Paul Lemarchand, ancien Hermanvillais qui a grandi au sein de la célèbre ferme Lemarchand, bâtiment incontournable de la commune !

Le magasin est ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h.



Bulle Bien Être - Soins esthétiques

Titulaire de plusieurs diplômes d'État en esthétique-cosmétique, Elodie Bouillaux a travaillé 12 ans dans un centre de thalassothérapie. Passionnée par son métier, elle a aménagé une cabine bien-être à son domicile afin de proposer des prestations de qualité et des soins experts. Pour les soins du corps et du visage, elle utilise les produits de la marque française OXALIA, aux compositions saines avec 99 % d'ingrédients naturels dont au moins 50 % bio. Installée à Hermanville-sur-Mer depuis un an, elle vous accueille sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00.

Contact : 88 rue Edmonde Charles Roux - Tél : 06 18 91 50 73

Site internet : bulle-bien-etre.fr

DU PRODUCTEUR AU CONSOMMATEUR...

Les ventes en direct à la Ferme



Christophe MÉLANIE

Vente de légumes tous les mercredis, jeudis et vendredis de 17h à 18h30.

952 rue du Tour de Ville

Jérémy JARDIN

Distributeur automatique de légumes frais et oeufs 7 jours/7 de 8h à 20h.

Vente directe tous les jours de 17h30 à 19h.

955 rue du Tour de Ville

Christophe LEFEVRE

Vente directe de légumes sur les marchés de Ouistreham-Riva Bella les mardis, vendredis et samedis matin.



OÙ SE RESTAURER À HERMANVILLE-SUR-MER ?



Le Courbet

Depuis le mois de juin dernier, Marie, Philippe et Maxime Lefevre ont repris les rênes du bar/tabac/brasserie Le Courbet.

Un endroit chaleureux et convivial, qui s'adapte à toutes les saisons, tant par sa cheminée en hiver, et sa belle terrasse en été. Côté cuisine, il y a du changement !

En effet, la nouvelle Chef Maryon vous concocte des plats frais et maison tous les midis de 12h à 14h. La formule est simple : Entrée, plat du jour, dessert (2 entrées et 2 desserts au choix). La carte vous propose également des salades, des burgers cuisinés maison !

Horaires d'ouverture :

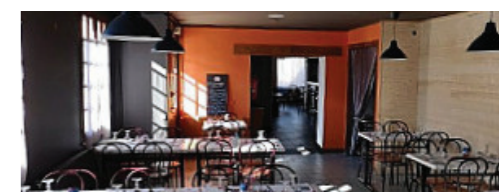
Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 7h/20h

Week-end et jours fériés : 8h/20h

Jeudi : Fermé

11 avenue Henri Gravier

Tél : 02 31 97 68 14



Le Malaga

À la tête du restaurant depuis 2018, Sébastien Boileau vous propose un voyage dans la cuisine traditionnelle. C'est avec plaisir que Bérangère vous servira les plats maison préparés par le chef Didier : bourguignon, potée au chou, pièces du boucher, poissons et desserts variés sauront satisfaire votre appétit.

La privatisation des lieux est possible pour tous types de réception de 25 à 60 personnes.

Horaires d'ouverture :

Du 1^{er} novembre au 31 mars :

du lundi au vendredi tous les midis

Avril/mai/Septembre/Octobre :

du lundi au samedi tous les midis

Juillet / Août :

du lundi au dimanche tous les midis

et vendredi et samedi soir

208 avenue Henri Gravier

Tél : 02 31 23 66 56



Les foodtrucks

A tout Qu'Heure

Délicieuses pizzas à commander à partir de 17h place de la Liberté

TOUS LES DIMANCHES

Réservations au 06.30.91.89.43

Hay ça sent bon ici !

Excellents burgers et frites maison !

Rendez-vous à partir de 17h30 place de la Liberté **TOUS LES MARDIS**

Réservations au 06.58.37.92.06



Mima la Fassia

Une cuisine marocaine à base de produits frais et des épices venues spécialement du Maroc, une cuisine revisitée avec influences françaises et moyen-orientales.

Horaires d'ouverture :

Lundi, vendredi : 17h/22h

Samedi : 12h/22h

370 Grande Rue

Tél : 02 31 77 06 78

LE PARC MUNICIPAL POURSUIT SON RÉAMÉNAGEMENT

Étude de faisabilité pour le réaménagement et la mise en valeur du parc municipal et de ses abords

La précédente équipe municipale a mené une première réflexion sur l'aménagement du parc. Elle s'appuyait sur un questionnaire envoyé à la population et à une concertation spécifique avec les jeunes de la MJCI. À la question « À quelles fins utilisez-vous le parc de la mairie » les réponses étaient les suivantes (ordre décroissant) :

- Se promener
- Aller à l'aire de jeux avec les enfants
- Traverser pour aller au bourg
- Jouer à la pétanque
- Aller à l'école
- Faire du footing
- Promener son chien même si c'est interdit !

Les réalisations qui ont suivi :

- L'implantation d'un parc de jeux pour enfants
- L'aménagement d'un parcours sportif (plébiscité dans le questionnaire habitant)
- Le déplacement du terrain de pétanque sur les anciens tennis
- L'ouverture du parc sur la ferme et la replantation d'arbres

La nouvelle équipe a poursuivi le travail avec :

- l'implantation d'un terrain multisport
- la validation d'un projet de jardin partagé
- l'implantation d'une aire de camping-cars
- l'envoi d'un questionnaire à la population sur l'aménagement du parc.

Le conseil municipal souhaite poursuivre l'aménagement du parc et a choisi de se faire accompagner par un cabinet d'étude. Il a donc lancé un appel d'offres pour un marché d'étude ayant pour objet de définir les éléments programmatiques, de les inscrire dans les aspects techniques réglementaires, architecturaux et urbanistiques, de définir les besoins en termes qualitatifs et quantitatifs afin de proposer et d'estimer financièrement des solutions d'aménagement.

Cette étude permettra d'obtenir :

- une expertise technique, environnementale et paysagère sur la faisabilité de l'implantation des projets déjà arrêtés et des propositions pour leur insertion paysagère (jardin partagé, camping-cars, skate parc, salle de convivialité..)
- un accompagnement pour l'implantation des autres

propositions sur le site :

- installer /flécher/réaménager des toilettes publiques.
- faciliter l'accès au parc pour des PMR par la création de cheminements traversant et roulant.
- installer des bancs et aires de pique-nique adaptées (tables et bancs permettant l'insertion de fauteuil roulant).
- valoriser l'espace de «récupération des eaux de pluie» derrière la ferme.
- planter des arbres fruitiers - créer un verger.
- relier le parcours santé existant par des cheminements piétonniers et le compléter.
- flécher les équipements et les services (point d'eau, parking vélo, défibrillateur, toilettes, conteneurs à verre).
- créer dans les bâtiments de la Ferme une salle de convivialité pour les fêtes et événements privés des habitants.
- installer des parkings à vélo.
- structurer, en lien avec le parc, la pratique du cross développée par les enfants à proximité du chemin de la Marque.
- créer une forêt urbaine.
- créer un espace papot'âges (bancs en rond avec une table basse).
- installer un toboggan pour les petits de 1 à 3 ans.
- végétaliser le parc.

Nous vous présenterons le résultat de l'étude dans la prochaine lettre d'information aux habitants.



Périmètre de l'étude

Création d'une aire de camping-cars de 24 emplacements

La commune d'Hermanville-sur-Mer observe depuis plusieurs années l'accroissement de la fréquentation des étapes réalisées par les utilisateurs de camping-car. Dans le projet global de réaménagement du cœur de bourg suite à l'incendie de notre salle polyvalente, il est apparu nécessaire de réexaminer l'espace public aujourd'hui dédié à cet accueil et d'organiser l'espace de façon à concilier les besoins de ses usagers, de préserver la tranquillité du voisinage, d'offrir un accès aux services publics et commerces de qualité et d'intégrer cette aire dans un espace paysager qualitatif.

De plus, l'aménagement d'une telle aire payante permettra de mettre en place une réglementation adéquate sur le territoire afin d'éviter un stationnement anarchique de ce type de véhicule. Le conseil municipal a eu à cœur de laisser cet espace au cœur du centre bourg afin de conserver la dynamique des commerces de proximité.

Le projet consiste en la réalisation d'une aire de camping-cars comptant 24 emplacements, située derrière la Ferme dans le parc municipal.



Devant répondre au caractère paysager et architectural existant, ce projet d'aire se veut autant confortable pour les usagers qu'intégré pour les riverains et la commune. Pour répondre à ces attentes, le projet proposé est constitué d'une aire avec un fort apport d'éléments végétaux, un minimum d'artificialisation des sols et un confort de giration.

La zone d'accès et de services sera composée :

- D'une surface d'entrée en enrobé pour conserver la propreté et la stabilité.
- D'un contrôle d'accès autonome avec un accès des usagers par badge.

• D'une zone de services dite « connectée » pouvant être utilisée par les usagers de l'aire et par d'autres camping-caristes (avec services de vidange et d'eau potable à disposition).

- D'une aire de poubelles cloisonnée et accessible de la chaussée comme de l'intérieure de l'aire.
- D'un passage piétons en périphérie du contrôle d'accès.

La zone d'usage sera composée :

- D'emplacements en matériau stabilisé exploitables sous toutes conditions météorologiques de huit mètres de long.
- De demi-rondins de bois délimitant les emplacements se juxtaposant.
- D'une voirie en matériau stabilisé sans besoin de manœuvre de retournement.
- D'une végétalisation de la parcelle exploitée servant de brise-vue, d'ombre et/ou d'esthétisme et par la plantation d'arbres, de haies et d'arbustes.
- De bornes électriques permettant aux usagers de bénéficier de recharge

Une zone conviviale composée de :

- 3 tables de pique-nique en matériaux recyclés.
- d'une table de ping-pong en matériaux recyclés.
- de deux terrains de pétanque.
- des arceaux pour vélos.

Le cabinet ICEC nous accompagne pour la définition technique de la future zone. Un appel d'offres pour la création de l'aire et un autre pour définir le mode de gestion qui sera entièrement confié à un tiers privé sont en cours d'attribution avec un calendrier de mise en service pour le printemps 2023.

Le budget prévisionnel de l'opération est de l'ordre de 243 000 € HT. La commune a sollicité le conseil départemental et la communauté urbaine Caen la mer pour obtenir des subventions et fonds de concours afin de nous aider à financer ce projet à hauteur de 64%, le solde restant à la charge de la commune.





Partout en France, les zones littorales sont l'objet d'une attention particulière du fait des multiples enjeux auxquelles elles sont confrontées et de leur forte sensibilité aux évolutions climatiques en cours.

CÔTÉ MER

DES PERSPECTIVES NOUVELLES

Plusieurs actions engagées par la commune vont concourir à l'aménagement et à la vie future de notre littoral.

LA CRÉATION D'UN PÔLE À VOCATION SPORTIVE ET TOURISTIQUE

Le club de voile situé sur le Bd sur le 3ème DIB, géré par l'association CLVH, accueille annuellement près de 5 000 pratiquants tant locaux qu'extérieurs et de très nombreux scolaires. Il organise chaque année des compétitions participant du calendrier officiel des fédérations sportives auxquelles il est affilié. Au-delà du sport, le club développe également de nombreuses activités liées à la découverte du milieu marin et de sensibilisation à l'environnement.

L'infrastructure ne répond plus aux besoins engendrés par la pratique sportive, aux normes réglementant les établissements recevant du

public et d'accessibilité des personnes handicapées, ni aux cahiers des charges des Fédérations Sportives.

Longtemps reportée (notamment du fait de l'incendie de la salle polyvalente), la municipalité a confié mi-2022 à un groupement de cabinets spécialisés une mission de programmation d'un nouvel équipement à vocation sportive et touristique.

Le projet vise à conforter la pratique sportive sur la plage d'Hermanville-surmer à l'attention de différents publics : associations sportives, grand public, scolaires. Il doit permettre la poursuite de l'accueil de rassemblements sportifs tels qu'un championnat de

France de chars à voile et l'accueil de nouvelles pratiques comme le long-côte. Il est destiné à accueillir également des activités pédagogiques et touristiques comme la découverte du littoral, de l'environnement et de la biodiversité, la compréhension du patrimoine bâti balnéaire, les

opérations historiques du Débarquement Allié. Il pourrait accueillir des activités de type séminaires ou stages. In situ ou à proximité pourrait être associés un espace de petite restauration et des sanitaires publics. Bien identifié, ce nouveau dispositif devra être le point de départ de visites guidées (particuliers, associations, professionnels du tourisme mémoriel...).

Le projet doit s'inscrire dans une réflexion globale incluant le réaménagement de l'espace public proche (boulevard de la 3ème DIB, notamment), interroger les modalités d'accès à la plage selon les différentes pratiques (automobiles, mobilités douces, piétons, transports publics). Il doit envisager aussi l'aménagement futur de la liaison avec le centre bourg via le chemin des Hautes Sentes qui dessert les principaux hébergements touristiques et le lieu de mémoire constitué par le cimetière britannique.

Les conclusions du groupement seront connues en début d'année

2023. Elles comprendront une estimation chiffrée du projet pour sa partie constructive (en investissement et en fonctionnement) et un schéma directeur pour l'aménagement ultérieur des espaces et liaisons publics. Suivront quelques mois de re-

succès, le lancement d'un concours architectural durant l'été 2023.

Longue de 1 800 m, la façade maritime communale recèle un patrimoine balnéaire exceptionnel dont la Blulette, classée monument historique. Elle est riche également des événements historiques du Débarquement ainsi que

UNE DÉMARCHÉ POUR « PENSER LA DIGUE ET LE FRONT DE MER AUTREMENT »

d'un écosystème remarquable méritant l'un et l'autre une meilleure valorisation touristique et pédagogique. Le front de mer est très fréquenté toute l'année par les habitants de l'agglomération et encore plus fortement pendant le temps des vacances avec le doublement de la population résidente.

La digue promenade a la particularité d'être privée, puisque 85 propriétaires sont détenteurs des lais de mer jouxtant leur propriété. La commune est elle-même propriétaire d'une parcelle abritant la piscine et des 5 cales d'accès à la

mer. L'association syndicale de défense contre la mer (ASA) constituée de l'ensemble des propriétaires a en charge les travaux de la défense contre la mer. Depuis 2021, au regard de la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) assumée obligatoirement par la communauté urbaine Caen la mer, une convention a été signée entre l'ASA et la CU pour définir les modalités de délégation de gestion partielle de la digue.

« La digue promenade a la particularité d'être privée, puisque 85 propriétaires sont détenteurs des lais de mer... »





“...« retour à nature » avec un ensablement important, la présence d'une faune et flore en pleine transition...”

La commune se situe sur le passage de la « vélomaritime » développée par le Département. Compte tenu du caractère privé de la digue, cette véloroute ne passe pas officiellement sur Hermanville-sur-Mer, mais dans les faits de nombreux cyclistes empruntent la contre-allée et le Bd de la mer entraînant des difficultés au quotidien (sortie des propriétés riveraines, vitesse excessive, ensablement, etc...).

La plage qui fait partie du DPM (Domaine public maritime) géré par l'État est reconnue et appréciée de longue date par tous pour son caractère familial. Elle accueille de nombreuses familles, des activités comme le char à voile, la voile et cerf-volant grâce au club de voile. Deux zones de baignade

sont identifiées pendant la saison estivale et gérées par Caen la mer au titre de ses compétences touristiques et littorales. De nombreuses activités sportives et culturelles sont, par ailleurs, organisées durant la saison estivale sur la plage, les places et empruntent parfois la digue.

Enfin la plage d'Hermanville-sur-Mer est marquée par un « retour à nature » avec un ensablement important, la présence d'une faune et flore en pleine transition : nidification importante du gravelot, présence occasionnelle de phoques, plantes protégées sur les dunes en voie de reconstitution... dont la loi impose la protection.

Du fait de la multiplicité des acteurs et des enjeux parfois contradictoires, la gestion de cet espace, restreint mais intensément et diversément fréquenté, s'avère particulièrement complexe et parfois conflictuelle faute d'un projet collectif et partagé qui permette de dépasser les perceptions individuelles et les intérêts particuliers.

La démarche nouvelle, quelque peu expérimentale, mise en œuvre par la municipalité vise donc à faire émerger cette vision partagée

avec l'appui d'un tiers expérimenté. Aussi, à la suite d'un appel d'offres, un cabinet a été retenu parmi cinq propositions reçues.

L'objectif est d'établir de manière concertée et intelligente entre les différents partenaires, instances et usagers, une manière de penser et de gérer la digue et le front de mer autrement afin de mettre en valeur le patrimoine naturel, architectural, mémoriel de ce secteur et de garantir la sécurité des usagers. Elle devra également prendre en compte les nouvelles données climatiques et environnementales. Ainsi, il s'agit d'élaborer collectivement un schéma directeur qui pourra ensuite être décliné selon une programmation adaptée au contexte budgétaire. Le coût total de l'étude et de la concertation est estimé à 33 000 HT et est financé à 80% par le fonds européen LEADER. Elle sera mise en œuvre dans le courant du 1er trimestre 2023 et est prévue pour durer environ 8 mois.

La concession de la plage à la commune par l'État arrivée à échéance est en cours de

UNE NOUVELLE CONCESSION DE PLAGE

renouvellement. Elle fixe les conditions selon lesquelles la collectivité publique doit gérer la fraction du domaine public maritime qui lui est confiée pour une douzaine d'années ainsi que la contribution financière annuelle. La concession de plage est régie par un décret du 22 novembre 2011. Outre la sécurité du public et celle des baigneurs, les modalités d'accès aux sports nautiques,

les conditions d'installations d'équipements temporaires (surveillance, jeux...), la convention précise les mesures qui doivent être prises pour le respect des règles environnementales et sanitaires. Elle indique aussi les modalités

“...amélioration des zones de baignade - en lien avec les observations formulées par les sauveteurs - ainsi qu'une modification des chenaux...”

d'éventuelles sous-concessions. La procédure de renouvellement s'étend sur environ 18 mois et fait l'objet d'une enquête publique.

Une première étape a été récemment réalisée avec la révision du plan de balisage (matérialisé par les bouées jaunes). Le nouveau projet prend en compte une amélioration des zones de baignade - en lien avec les observations formulées par les sauveteurs - ainsi qu'une modification des chenaux pour faciliter et sécuriser la pratique des sports nautiques. Le projet est en cours de validation par la Préfecture maritime Manche mer du Nord, autorité administrative compétente. Ce nouveau plan devrait s'appliquer dès la prochaine saison.

DES TRANSPORTS PUBLICS AMÉLIORÉS...

La commune est intervenue auprès de Caen la mer pour le renforcement estival de la desserte en bus de toutes les plages et non pas seulement de celle de Ouistreham, comme c'est le cas actuellement. En effet une telle offre serait de nature à limiter l'engorgement automobile que nous connaissons au plus fort de l'été.



La démarche Caen la mer, territoire en transition a pour objectif d'apporter des réponses concrètes à des enjeux multiples : Dérèglement climatique, Érosion de la biodiversité, Inégalités socioéconomiques, Transition énergétique, Mutations industrielles et logistiques, Mobilités durables, Consommation d'espace, Relocalisation.

TERRITOIRE EN TRANSITION

LE PLAN CLIMAT ÉNERGIE

3 forums de concertation, dont un à Hermanville-sur-Mer, ont été organisés en octobre, novembre et décembre 2021 rassemblant environ 100 participants.

Lors de chaque temps de concertation, les participants ont pu proposer des actions de transition à mettre en oeuvre sur le territoire.

Une très grande majorité des actions a été retenue. Caen la mer a fait le choix d'expérimenter certaines actions qui peuvent paraître trop complexes.

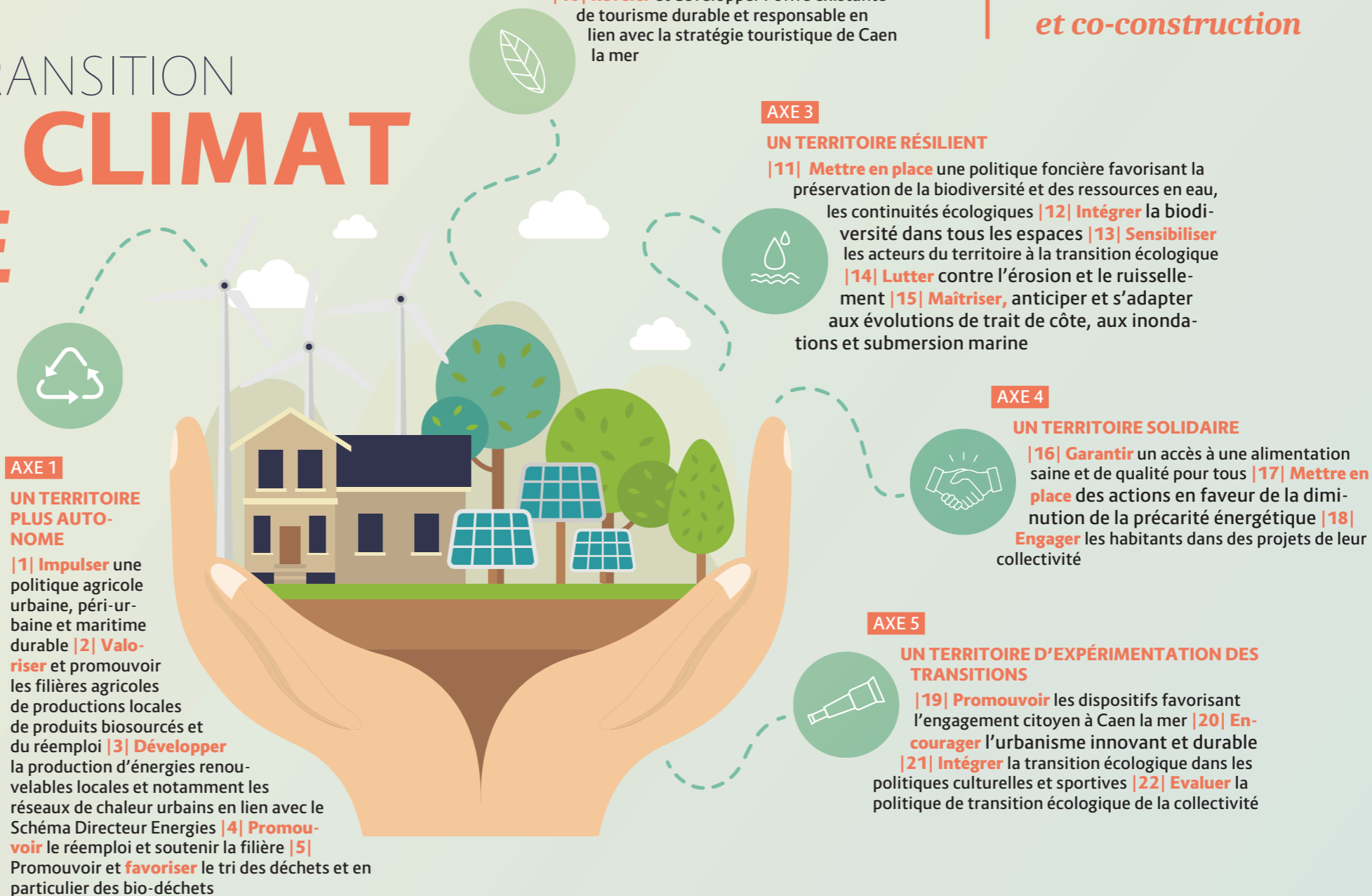
Ces propositions ont été complétées lors de trois séminaires techniques regroupant les élus, les communes et les directions de Caen la mer afin de finaliser la feuille de route 2030.

En parallèle, les élus de la Communauté urbaine ont travaillé sur ce projet au sein des instances communautaires.

Un plan d'action décliné à l'échelle de Caen la mer et de ses communes a été construit avec des actions à mettre en oeuvre à l'échelle de la communauté urbaine (CU), d'autres par la CU et les communes, d'autres enfin par les communes.

A Hermanville-sur-Mer, nous avons déjà mis en oeuvre un certain nombre des recommandations et entendons faire nôtre ce programme d'actions.

Il faut le décliner et le phaser dans le temps.



“ Au total 71 actions et 225 sous-actions issues de la démarche de concertation et co-construction ”

22 ACTIONS PRIORITAIRES À L'ÉCHELLE DE CAEN LA MER

Au sein de chacun de ces objectifs, la commune d'Hermanville-sur-Mer a déjà mis en œuvre ou amorcé des démarches.

NOTRE FEUILLE DE ROUTE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Il nous reste à décliner collectivement une feuille de route complète en adéquation avec les capacités actuelles de la commune et celles à venir en accord avec les habitants.

Nous devons élaborer cette feuille de route en ayant tous collectivement travaillé aux impacts et effets de chaque action.

Dans ce cadre, avec notre outil de participation citoyenne « **Ma commune et moi** », nous invitons les citoyens, acteurs économiques, agriculteurs, associations à participer à l'élaboration de notre feuille

de route pour la transition écologique.

A cet effet, nous vous invitons à consulter le plan transition écologique Caen la mer sur le site COFONDER et vous invitons à 3 rencontres de travail.

[1] - Nos actions pour un **territoire autonome et sobre**

[2] - Nos actions pour un **territoire résilient et solidaires**

[3] - Nos actions pour faire de notre commune un **territoire de transition et d'expérimentation**

“ - Nous devons amplifier notre action et décliner cette feuille de route pour la transition écologique.
- Nous vous invitons à vous en emparer afin d'agir de concert.

LES ACTIONS DÉJÀ ENTREPRISES



☑ Installation d'une ferme photovoltaïque sur le toit de la ferme et d'une pompe à chaleur

☑ Extinction nocturne de l'éclairage public

☑ Volonté de doter tout nouvel équipement public de système de production et d'autoconsommation d'énergie



☑ Isolation des bâtiments publics. La commune poursuit l'isolation de ses bâtiments publics et va reconstruire le club

de voile. L'isolation thermique par l'extérieur de l'école vient de se terminer.

☑ Une sensibilisation des usagers des équipements publics a été mise en œuvre à la rentrée de septembre.

☑ Lancement du projet de jardins partagés avec l'EVS

☑ Etude sur l'aménagement du parc avec un projet de verger

☑ Valorisation de nos points de vente à la ferme et des lieux où trouver les productions de nos agriculteurs (page...)

☑ Achats de la commune pour ces manifestations auprès des commerçants du bourg et des traiteurs de proximité

☑ Marché de restauration scolaire assurant 80% de produits locaux

☑ Ma commune et moi : outil de participation citoyenne à valoriser pour la participation des citoyens

☑ L'EVS, espace de vie et discussion des habitants, lieu de développement de projets territoriaux (au pied du mur, jardin partagé, balade nature)

☑ Organisation de manifestations visant à sensibiliser sur les enjeux du réchauffement climatique (Festival Alimentaire, Ateliers Fresque pour le climat, organisation de balade découverte de la biodiversité).

☑ Aide à l'achat d'un vélo électrique pour les habitants et aide aux agents de la collectivité qui viennent travailler à vélo.



CONSULTE ET PRÉPARE L'AVENIR DE NOTRE AGGLOMÉRATION...

Après plusieurs mois de réflexion et de consultation, le conseil communautaire de Caen la mer a adopté le 12 mai 2022, le « **projet de territoire** »

Ce document cadre fixe les grandes lignes de l'action publique pour la prochaine décennie. Il ambitionne un développement maîtrisé de notre agglomération en tenant compte des enjeux environnementaux, économiques, démographiques et sociaux.

Les nombreux chantiers mis en œuvre par la CU Caen la mer s'inscrivent désormais dans l'esprit du projet de territoire. Parmi ceux-ci, trois éléments retiennent particulièrement notre attention :

La « **Feuille de route de la transition écologique 2030** » qui décline 71 actions et 225 sous-actions à mettre en œuvre tant par l'agglomération que par les communes membres. Ce dispositif a été adopté le 27 septembre 2022 à l'issue d'une large consultation. Un atelier de travail s'était d'ailleurs tenu à Hermanville-sur-Mer le 12 octobre 2021.

Principale traduction concrète du projet de territoire, l'élaboration « **Plan local urbanisme intercommunal - Habitat - Mobilités** » (PLUI-HM) est engagée depuis quelques mois. Il est

destiné, lors de son adoption en 2026, à remplacer la cinquantaine de PLU municipaux actuellement en vigueur sur notre territoire. Le nouveau document doit impérativement prendre en compte les orientations nouvelles d'aménagement et d'urbanisation définies par la loi et notamment celles relatives à la non-consommation de terres agricoles, l'évolution climatique, le développement des mobilités douces...

“ la non-consommation de terres agricoles, l'évolution climatique, le développement des mobilités douces...”

L'élaboration du document comprend plusieurs moments de concertation avec la population, à l'instar des quatre ateliers publics organisés en divers points de l'agglomération en décembre dernier. Il est possible de suivre en permanence l'évolution du dossier en se connectant au site : <https://www.pluihm-caenlamer.fr/>

D'octobre à décembre 2022, Caen la mer a consulté la population sur le futur tracé de la **nouvelle ligne de tramway** qui doit irriguer le centre de l'agglomération d'Est en Ouest. Si ce gros chantier peut sembler un peu lointain pour les habitants de la Côte de Nacre, il n'empêche que cette réalisation devrait induire des aménagements substantiels dans les diverses lignes de bus interconnectées avec celles du Tram et, partant, une amélioration des dessertes avec le cœur de la ville. Pour le Nord de l'agglomération, c'est bien la **prolongation de la première ligne jusqu'au rond-point de la Bijude** qui permettrait de fluidifier l'accès à Caen. Toutefois cette option n'est envisagée pour des raisons financières qu'à moyen terme.

Conformément à la loi, l'agglomération doit élaborer un « **règlement local de publicité** » destiné à réguler l'affichage commercial et les enseignes sur l'ensemble de son territoire. Le projet sera soumis à l'appréciation des conseils municipaux en début d'année 2023. Ce règlement ne peut être moins exigeant que le règlement national en vigueur dans les nombreuses communes qui en sont actuellement dépourvus.



ET NOS SÉNIORS...

Le CCAS et son actualité

Depuis le mois de septembre, une vingtaine de nos séniors ont pu s'initier au Yoga. En partenariat avec l'ASEPT (Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires) et sous la houlette d'un professeur diplômé, M^{me} Béatrice Grard, ils se retrouvent tous les mardis pour une séance apaisante et fort appréciée.

Le CCAS a débuté le 2 décembre, en collaboration avec notre fleuriste Aurélie («Mémé dans les orties»), par un premier atelier de composition florale. Le professionnalisme et la créativité d'Aurélie ont permis à chacun de s'initier à cet art, et de repartir avec sa propre composition, à la tonalité «ambiance de Noël».



Gageons que ce premier RDV sera suivi de beaucoup d'autres.

Cette année encore, la tradition du colis de Noël a été honorée ; les élus se sont rendus au domicile de nos aînés, le samedi 17 décembre, pour remettre ce colis.

L'équipe du CCAS s'est retrouvée la veille de la distribution pour confectionner les colis, agrémentés de produits locaux, proposés par l'épicerie de M. Levillain, mais aussi de boîtes de chocolat artisanal, fabriqués par les travailleurs de l'ESAT de Colombelles. Enfin, les enfants de l'école ont participé à leur manière, en réalisant de jolies cartes de Noël.



Jeanne Manchion - 19 ans et habitante de la commune a été recrutée en service civique «aide aux séniors» depuis le 1er décembre pour une durée de 8 mois.

Quelques brèves

Sylviane Lelandais, vice-présidente du CCAS, et Marie-Pierre Guittard médiatrice aux affaires sociales ont visité au chemin Vert à Caen le «Silver Apart», équipé de différents dispositifs pour permettre le bien vieillir chez soi. En effet, cet appartement témoin est aménagé pour montrer aux séniors comment faciliter leur vie quotidienne et gagner en confort, en sécurité et en autonomie.

Les personnes intéressées par cette visite peuvent se renseigner auprès de SOLIHA (02 31 86 70 50) ou la maison de l'habitat (02 31 38 31 38).

Mardi 29 novembre a eu lieu à la mairie de Ouistreham, à l'initiative du CLIC de Douvres-la-Délivrande, une réunion d'information sur les problématiques de démarchage, de sécurité informatique et bancaire. Cette réunion animée par des gendarmes de Caen et Ouistreham, a rencontré un réel intérêt auprès des séniors présents. De précieux conseils ont été donnés aux participants.

Pour faire suite à cette réunion, le CLIC de Douvres-la-Délivrande a annoncé qu'une prochaine réunion d'information aurait lieu en mars à Périers-sur-le-Dan ; c'est pourquoi, nous vous encourageons vivement à participer à celle-ci, si riche d'enseignements.

En attendant, des fascicules ont été déposés en mairie pour répondre à vos éventuelles préoccupations.

Dès que nous connaissons la date, nous vous en informerons.

Suite au premier atelier d'art floral en décembre, nous avons pour projet de poursuivre ceux-ci à raison d'un par trimestre. Nous prévoyons aussi un atelier cuisine et un atelier pâtisserie, voire d'autres selon les propositions, souhaits ou compétences de nos concitoyens.

CÔTÉ CULTURE...

La saison culturelle est bien lancée

Le groupe programmation culturelle travaille à la programmation 2023, à la préparation de la fête de la musique et de la saison estivale.

L'agenda culturel du premier trimestre vous propose encore un programme varié à Hermanville-sur-Mer et au sein des structures culturelles du territoire de Caen la mer grâce à « On vous emmène au spectacle »!

À noter en février le Festival Ribambelle sort du Champs Exquis pour venir à notre rencontre. Une séance « spéciale séniors » du spectacle de Sébastien Gentil sera programmée.

Parallèlement, les travaux sur la valorisation du patrimoine d'Hermanville-sur-Mer se poursuivent et des recherches sont en cours sur l'histoire du bourg avant la guerre. Certaines informations ont été collectées mais si vous êtes en possession d'images et d'histoires sur cette période n'hésitez pas à contacter le service culturel par mail serviceculturel@hermanville-sur-mer.fr. Ce travail pourra venir enrichir les parcours de visite, notamment celui concernant le patrimoine du bourg.



Agenda culturel
Janvier - Février - Mars
2023
Hermanville-sur-Mer
Colleville-Montgomery

Médiathèque et EPN

Piratage informatique

Suite au piratage des sites internet de Caen la mer en septembre 2022, l'activité de la médiathèque a été fortement impactée. Par conséquent, nous avons été en mesure de vous proposer le service minimum de prêt et de retour. Nous remercions les lecteurs de leur compréhension.

Pour recevoir l'actualité de la médiathèque par mail (une fois le service rétabli), il suffit de vous inscrire sur ce site : www.bibliotheques.caenlamer.fr (rubrique Bibliothèques : Hermanville-sur-Mer)

Chaque année, la médiathèque achète de nouveaux livres et organise des actions culturelles avec d'autres structures culturelles du territoire notamment avec les bibliothèques de Colleville-Montgomery et de Ouistreham-Riva Bella :

- Polars de Nacre 2023 (6^{ème} édition)

En janvier, soirée de lancement à la bibliothèque de Ouistreham pour sélectionner les 5 nouveaux romans policiers à lire dans l'année.

- Polars de Nacre jeunesse 2022-2023 (3^{ème} édition)

D'octobre à juin, les classes de CM2 et de 6e ont choisi, parmi la sélection proposée par les bibliothécaires et la professeure documentaliste, les 3 romans policiers avec la bande dessinée à lire. Une rencontre d'auteur(e) est également prévue au printemps ainsi

qu'un grand jeu au collège pour permettre aux élèves de se rencontrer et de découvrir les bibliothèques et le collège.

- Un temps fort en Mai 2023 avec d'autres partenaires culturels (MJCI/EVS, associations, professionnels, artistes...) : un Festival des desserts avec un programme varié...

Retour en images sur l'animation Un été à la Brèche : 2^{ème} édition où l'équipe de la médiathèque et de l'Espace de vie sociale (EVS) vous accueille en juillet/août, les mardis et jeudis après-midi, pour un moment convivial de lecture, de jeux de société, d'ateliers (origamis...) et de jeux d'échecs. Cette activité remporte un beau succès et sera reconduite en 2023.

Établissement public numérique (EPN)

Situé dans la médiathèque, il est animé par Germain et comprend des ordinateurs connectés à internet pour lire et envoyer un message, acheter et imprimer des billets électroniques, envoyer une image par messagerie, récupérer ou transférer vos photos, créer un montage photo ou vidéo, consulter l'e-administration (vente de véhicule, acte de naissance, CAF, Pôle emploi...), rédiger un CV ou une lettre...



LES PERSONNALITÉS D'HERMANVILLE-SUR-MER...

Rose DUPONT, pilier de la convivialité de notre village

Tout le monde connaît Rose, ce petit bout de femme à l'œuvre depuis de nombreuses années à la présidence du Comité des fêtes, debout très tôt et couchée très tard pour l'organisation des nombreuses manifestations de ce dernier.



Toujours partante pour de nouveaux projets, active dans plusieurs associations de la commune pour le bien collectif et le vivre ensemble.

Tout cela en continuant à nager à la mer, en cultivant son jardin et s'occupant de ses poules.

Une personne hors normes en quelque sorte que nous sommes heureux de compter parmi nos habitants.

Rose vue par Jacques LELANDAIS maire de la commune de 1995 à 2020

Parler de Rose Dupont et ce qu'elle représente dans notre commune, peut paraître aisé, mais loin de là, au vu de toutes ses activités tant professionnelles qu'associatives auxquelles elle a toujours donné de sa personne.

Je me souviens que lors de mon installation dans notre commune, il n'y a pas loin de cinquante années, tout normalement, je suis allé chercher mon pain à la boulangerie sise Grande Rue.

Après avoir demandé mes baguettes, la boulangère, sourire aux lèvres, me demanda si j'étais nouveau dans la commune. Bien entendu, ma réponse fut positive et aussitôt, Rose se mit déjà à me proposer des billets de tombola pour le club de foot local ou des places pour un repas à venir. Très vite, j'avais compris que la boulangerie Dupont et sa boulangère Rose était l'axe central de la vie associative communale.

Puis, tout au long de mes activités associatives puis municipales, je n'ai pu que me louer de son soutien, de son aide dans la communication mais surtout de son amitié indéfectible.

Rose, mon amie chère, pourrait être nommée Super Maman, mais aussi Super Commerçante, Super Animatrice, par exemple de la Buvette de l'Étoile Sportive d'Hermanville/Mer (avec l'hiver son vin chaud incomparable), Super Brodeuse de la dentelle de Bayeux, Super choriste, Super Présidente du Comité des Fêtes communal, etc.....

Mais je crois que le meilleur titre qui réunirait tous ces superlatifs et serait le plus approprié à Rose, pourrait être Miss Associations Hermanvillaises.

Sa fabuleuse disponibilité, son dynamisme communicatif, sa jovialité voire sa gouaille reflètent totalement cette grande Dame.

Comme de très nombreuses Hermanvillaises et de très nombreux Hermanvillais, nul doute que, toutes et tous, nous avons eu une extrême grande chance d'avoir croisé sur notre chemin de vie cette grande Dame qu'est notre Rose, peut-être pas par la taille mais par le cœur et par son dévouement aux autres devenu légendaire.

Sincèrement, un immense Merci Rose d'être ma fidèle amie.



DES NOUVELLES DES ASSOCIATIONS...



Les Gars de la Côte

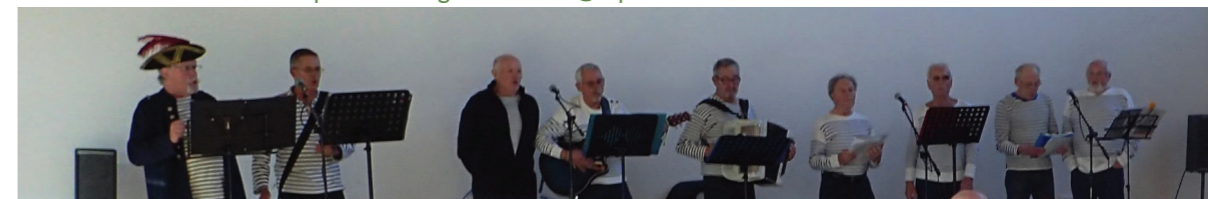
Le groupe est né en 2017 avec des chanteurs amateurs aimant les chants de marins et le partage avec le public. Aujourd'hui, le groupe est composé de 10 musiciens et chanteurs (un accordéon et deux guitares).

Avec un répertoire de 34 chants en augmentation régulière, le groupe assure l'animation de toute manifestation durant 30 minutes à 2 heures selon la demande.

En 2022, les Gars de la Côte ont animé les festivités suivantes :

- Le 23 avril au Club de Voile d'Hermanville-sur-Mer pour le grand prix national C7/C8
- Le 21 juin la fête de la musique à Douvres-la-Délivrande,
- Le 25 juin l'apéro village à Hermanville-sur-Mer,
- Le 13 juillet le pique-nique de la Brèche à Hermanville-sur-Mer
- Le 9 septembre les 24 heures des associations à Hermanville-sur-Mer
- Le 10 septembre à Ouistreham Riva-Bella, pour le repas de l'association Vagues de Nacre au profit du centre François Baclesse,
- Le 13 octobre : au conseil régional à Caen pour les 35 ans de l'association DIAMOND.
- Le 11 novembre le repas des Anciens combattants à Hermanville-sur-Mer.

Contact 06 68 56 70 38 ou par mail lesgarsdelacote@laposte.net



Amicale des Anciens Combattants

Malgré un Covid persistant, l'amicale a connu, en 2022, un déroulement quasi normal de ses activités. L'assemblée générale s'est tenue à La Ferme le 12 avril. Au cours de l'année, l'Amicale a participé aux différentes cérémonies des 8 mai, 6 juin, 11 novembre et 5 décembre organisées par la mairie d'Hermanville-sur-mer. Elle a également été représentée lors de cérémonies à Plumetôt le 6 juin et Lion-sur-mer le 24 juillet. Pendant les 24 heures des associations le 10 septembre, l'association a mis en place un stand sur le thème des Bleuets de France. Les deux repas festifs des 8 mai et 11 novembre ont rassemblé l'ensemble des anciens combattants à La Ferme.

Dans le courant de l'année, malheureusement deux de nos camarades nous ont quitté : Daniel Destigny le 18 février et Guy Kaczmarek le 15 octobre.

En revanche et sous l'impulsion de notre Maire et Président d'honneur, Pierre Schmit, deux frères anciens combattants ont rejoint nos rangs, Serge et Patrick Richard.

La prochaine assemblée générale 2023 est programmée à La Ferme le jeudi 2 février.



La MJC Intercommunale

Les mercredis 2022-2023

On peut dire que l'année 2022-2023 a démarré sur les chapeaux de roue concernant les mercredis : les effectifs ne cessent d'augmenter !

Répartis en 4 tranches d'âge (3-4 ans, 5-7 ans, 8-10 ans et 11-17 ans), les enfants et les jeunes ont pu participer à des activités autour du thème de la BD. Des activités diverses et variées leur ont été proposées, ils ont ainsi pu laisser s'exprimer leur créativité ainsi que leurs talents expressifs et sportifs.

Le cycle de fin d'année (novembre et décembre) était consacré au voyage dans le temps. Des activités mais aussi des sorties ont été proposées afin de découvrir d'autres époques, dans un passé plus ou moins proche.



Jeunesse – accueil, local et projets

Vacances d'automne 2022

L'accueil jeunes de la MJCI de Colleville-Montgomery et Hermanville-sur-Mer était ouvert du 24 octobre au 4 novembre. Les activités abordées étaient nombreuses. La thématique ressortie de ces vacances était : « Retour vers le Futur ». Les jeunes se sont amusés autour de ce thème très ouvert avec plusieurs activités telles que des expériences scientifiques, de la cuisine, un défilé de mode futuriste, un retour en enfance à la découverte d'une pièce retraçant les jeux du passé, un escape game, une bataille de nerf version « Guerre des étoiles » et plein d'autres activités aussi sympathiques les unes que les autres.

Les jeunes ont également participé à une journée interstructure UFOLEP à Cagny où une cinquantaine de jeunes étaient présents ! Cette journée s'est déroulée sous forme d'un tournoi de sports innovants.

Local jeunes

Le vendredi soir, les ados entre 15 et 18 ans peuvent maintenant se retrouver au local jeunes d'Hermanville sur Mer entre 18h et 19h30 accompagnés d'une animatrice de la MJCI.

C'est l'occasion pour eux d'avoir un moment et un lieu pour se retrouver afin d'échanger, de faire des activités (lasergame, théâtre etc) mais aussi de proposer des projets de petite ou moyenne ampleur. Ainsi dans un objectif à moyen/long terme, ce moment sera pour eux l'occasion d'être en semi autonomie, en responsabilité de gérer un temps et un local,

tout en ayant un animateur référent présent à leur demande ou pour l'accompagnement de leurs projets. Pour le moment, ce sont entre 6 et 8 jeunes qui se retrouvent chaque vendredi. N'hésitez pas à pousser la porte du local pour venir nous rencontrer et partager des moments conviviaux !

mjcinter.sonia@gmail.com

Projet jeunes

Nos jeunes du groupe des Océjajos Barjos ont repris de plus belle depuis la rentrée ! Afin de boucler leur budget du séjour au Futuroscope, ils ont proposé une soirée tartiflette + jeux de société en collaboration avec Anne-Lise de la ludothèque mobile « Être et Jouer » le samedi 17 Décembre à 19h au restaurant scolaire d'Hermanville-sur-Mer.

Nous vous rappelons que l'espace temps du projet jeunes est ouvert à tous les jeunes du CM2 au lycée qui souhaitent organiser et monter des projets à court, moyen ou long terme : organiser une sortie, aller voir un concert, faire une journée découverte à Paris, aller à la cité de la mer, organiser une soirée karaoké, partir camper un week-end, fabriquer des bacs à marée, construire des boîtes à livres... Si vous avez une idée, une envie, n'hésitez pas à contacter Alan : mjcinter.alan@gmail.com

Vacances d'automne 2022

Pour les vacances de la Toussaint, le centre de loisirs a accueilli 88 enfants du territoire soit environ 300 journées de présence durant les deux semaines. Sur le thème « Combats tes peurs », toutes les tranches d'âge ont pu s'envoler chaque jour vers un univers magique différent : les sorcières, les zombies, les animaux magiques, Frankenstein...

Ainsi les 3-5 ans ont pu construire leur sac à bonbons araignées, profiter de la diffusion de plusieurs courts-métrages au cinéma le Pathé, faire de la superbe cuisine de l'enfer. Les plus grands, quant à eux, ont découvert de nouveaux jeux de société grâce à l'intervention d'Annelise « d'Être et jouer », fait une sortie à la patinoire, un rallye photo à la Colline aux oiseaux ou encore ont revisité le loup-garou version personnages fantastiques. Les temps forts parents ont également connu un grand succès chaque vendredi soir avec un goûter partagé et une exposition photo.



Enfance – accueil de loisirs

Vacances à venir

Durant les vacances de Noël, nous étions ouverts la semaine du 19 au 23 décembre. Nous serons ouverts toutes les vacances suivantes : hiver, printemps et été. Un séjour 15-20 ans en Europe est proposé aux vacances d'avril, n'hésitez pas à nous contacter si vous désirez plus d'informations.

Concernant l'été prochain, nous proposerons 5 séjours :

- Du 8 au 20 juillet pour les 11-17 ans

- Du 19 au 21 juillet pour les 5-7 ans

- Du 24 au 28 juillet pour les 8-11 ans

- Du 14 au 18 août pour les 8-11 ans

- Du 22 au 26 août pour les 11-17 ans

Comme à notre habitude, les séjours seront en partie construits avec les enfants et les jeunes, c'est pourquoi des réunions d'informations et de préparation seront prévues à plusieurs moments dans l'année afin de définir les lieux et les thématiques des séjours. Pour ces camps également, n'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés.

Deux nouveaux animateurs ont rejoint l'équipe !



Alan Brard

Âgé de 25 ans, je suis animateur depuis août 2017. Souhaitant me professionnaliser dans ce métier, j'ai suivi une formation BPJEPS EEDD (Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport - Education à l'Environnement et au Développement Durable) entre 2020 et 2022 (mes expériences précédentes comportent de la garderie, de l'accompagnement scolaire et de l'animation durant les vacances en centre de loisirs). J'ai obtenu mon diplôme en octobre dernier. Je souhaite vraiment mettre à profit tout ce que j'ai pu voir durant ces deux dernières années dans ma nouvelle expérience à la MJCI. Projet de mobilité douce, limiter le gaspillage alimentaire, travail sur le tri sélectif etc...

D'un point de vue personnel, comme peut en témoigner la formation que j'ai suivie, je suis sensible aux causes environnementales, et j'essaie de transmettre ces valeurs aux plus jeunes. J'aime le sport, plus particulièrement les sports collectifs tels que le football et le basketball. Aussi, j'aime passer mon temps libre à lire des mangas.

Eva Giguere

Je m'appelle Eva, j'ai 21ans. J'habite à Colleville-Montgomery avec mon frère, mes parents et mon chien, Sirius Titi Wouf.

Je commence une formation Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport Loisirs Tout Public (BPJEPS LTP) avec l'UFCV à Caen. La MJCI sera donc ma structure d'alternance pour cette formation. Je la connais bien puisqu'adolescente je participais à l'accueil jeunes et j'y suis animatrice au centre de loisirs depuis 2019.

Je fais du badminton, du dessin, de la création d'histoire, du tricot, des pompons, des bracelet brésiliens. J'aime beaucoup tout ce qui touche au fantastique en particulier l'univers Harry Potter, Disney, Game of Thrones et les légendes créées sur le thème de Noël. J'aime aller au cinéma, aller dans des magasins comme Cultura, des librairies, le repaire des sorciers... Je fais souvent des activités manuelles pour me changer les idées ou pour préparer une activité pour des animations.

Je suis dyslexique avec tous les accessoires qui vont avec, comme des fautes d'orthographe très personnalisées, des moments où je cherche mes mots... mais je réussis toujours à m'en sortir.

Pour finir, j'aimerais mettre en place des activités ou des animations liées à une difficulté ou à une différence pour aider les enfants comme les adultes à ne plus voir la différence comme une mauvaise chose mais comme une force.

Espace de Vie Sociale



Un nouvel animateur social va prochainement remplacer Vanessa Flahaut dont le contrat s'est terminé en octobre 2022. Les animations vont donc reprendre vie plus facilement dès son arrivée.

Après quelques mois dans une salle temporaire de la mairie, nous avons investi notre nouvelle annexe en décembre. Nous remercions la mairie et le personnel des services techniques d'Hermanville-sur-Mer d'avoir complètement rénové l'ancien bureau de la police municipale (face à la médiathèque) pour en faire l'Espace de Vie Sociale. Ce lieu est pour le moment ouvert tous les mardis après-midi et jeudis matin et peut l'être plus selon les animations et les demandes des habitants.

En termes d'actions, l'EVS continue son chemin. Le projet de **jardin partagé** prend forme derrière la Ferme à Hermanville-sur-Mer, puisqu'un collectif d'action est en train de se construire pour définir les modalités de fonctionnement et construire concrètement le jardin. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter ou venir nous rencontrer.

Les balades normandes se mettent en place pour l'année. Des habitants choisissent les dates, les lieux et les organisent. **Le café papotage** du jeudi matin est un lieu propice aux échanges : on se retrouve, on discute de tout et de rien, on échange sur diverses idées...

Rêves de voyages

L'association a poursuivi ses activités toujours dans le but d'améliorer le confort des patients et de leurs familles au Centre François Baclesse : Randonnées, théâtre, lecture, brocante, soirée danses indiennes et marchés de Noël. Cet été également des lectures ont été proposées dans le jardin thérapeutique de Baclesse, parfois accompagnées de musiciens. Le point d'orgue des manifestations fut l'après-midi festive pour les 20 ans de L'Association, en présence de plusieurs représentants de Baclesse. À noter pour 2023 : Aubade corneuse le 13 mai à 20h30, randonnée et autres projets à venir...



Depuis la rentrée, des spectacles littéraires, des ateliers bien-être ont eu lieu pour les parents et les enfants. Ces activités famille vont être de plus en plus nombreuses dans l'année : contes et éveil, sophro enfant, cuisine, créa à 4 mains... Le programme pour les enfants et leurs parents sera varié.

Le groupe de course à pied se réunit toujours deux fois par semaine. Le dispositif « **On vous emmène au spectacle** » connaît un fort succès puisque les spectacles du premier trimestre affichaient complet.

Olivier propose toujours ses **promenades botaniques** pour vous faire découvrir les plantes et les vertus. Le troisième dimanche de chaque mois en général. Cette promenade convient à tous et permet de découvrir des circuits de promenade locaux et les plantes qui nous entourent et qu'on ne voit souvent pas.

L'an dernier, les cycles et initiations de sophrologie ont connu un fort engouement. Manuela Pierre revient donc cette saison avec des **cycles de sophrobalade et sophro mémoire**. Quant à la marche nordique, nous espérons pouvoir repropose un cycle dès le début du printemps.

Nous sommes toujours à l'écoute de vos idées pour les concrétiser. Alors n'hésitez pas à nous rencontrer ou nous contacter pour en échanger.

mjcinter.evs@gmail.com

Hermanville Entraide



L'année 2022 : les 30 ans d'HERMANVILLE ENTRAIDE Une association de proximité au service des personnes dans le besoin d'aide alimentaire...

Il était une fois une association créée le 16 Novembre 1996 par 8 bénévoles actifs dont Michèle Ambacher, Henri Tailpied et Yves Bourgoïn en partenariat avec la Banque Alimentaire. D'abord au sein de la mairie, les distributions concernaient alors une dizaine de familles et se déroulaient les samedis.

Plusieurs président(e)s se succédèrent ensuite avec une implication forte fédérant toujours plus de bénévoles dans un nouveau local situé rue Casimir Hébert à Hermanville-sur-Mer. Citons et remercions Odette Vilette, Annick Humbert, Philippe Delmon et Michel Cinié (toujours membre actif à ce jour). Comme le nombre de familles dans le besoin fut malheureusement en augmentation, les distributions furent organisées sur deux journées et une souscription fut même organisée pour acheter un camion frigorifique pour transporter les denrées récoltées. Depuis 2019,

l'association s'organise en Collégiale partageant ainsi les responsabilités entre quatre personnes Jean-Claude Ruffin, Mado Tuffier, Gérard Bourhis et Fabienne Mary et mobilise aujourd'hui 15 bénévoles au service d'une quarantaine de familles (soient 90 personnes environ) lors des distributions du mardi (de 13h à 15h). Après le recul de la pandémie, certaines actions clés ont pu doucement reprendre pour récolter des aides alimentaires ou financières plus que jamais nécessaires : collectes nationales, fête des associations, marché de Noël... Souligner ces 30 ans d'existence, c'est surtout pour nous l'occasion de remercier toutes les personnes qui nous ont soutenus ou qui nous soutiennent encore : les bénévoles (nos pensées s'envolent aussi vers celles et ceux qui ont disparu...), les généreux donateurs, les élus municipaux, les membres de la Banque Alimentaire, les associations locales...mais aussi remercier les bénéficiaires pour leurs sourires et leur dignité...

Hermanville Jumelages

La vie a repris son cours au sein du comité avec la venue de 11 anglais en mai dernier que nous irons revoir en juin prochain à Tangmere.

En août nous avons tenu notre stand de confitures et brocante lors du pique-nique à la Brèche. En septembre s'est déroulé le barbecue et en octobre une sortie à Falaise avec restaurant, visites de l'abbaye de Gouffern et de la culture du Safran. Participation au forum et au marché de Noël.

L'assemblée générale aura lieu le vendredi 27 janvier.



Les Créas des Drôles de Dames

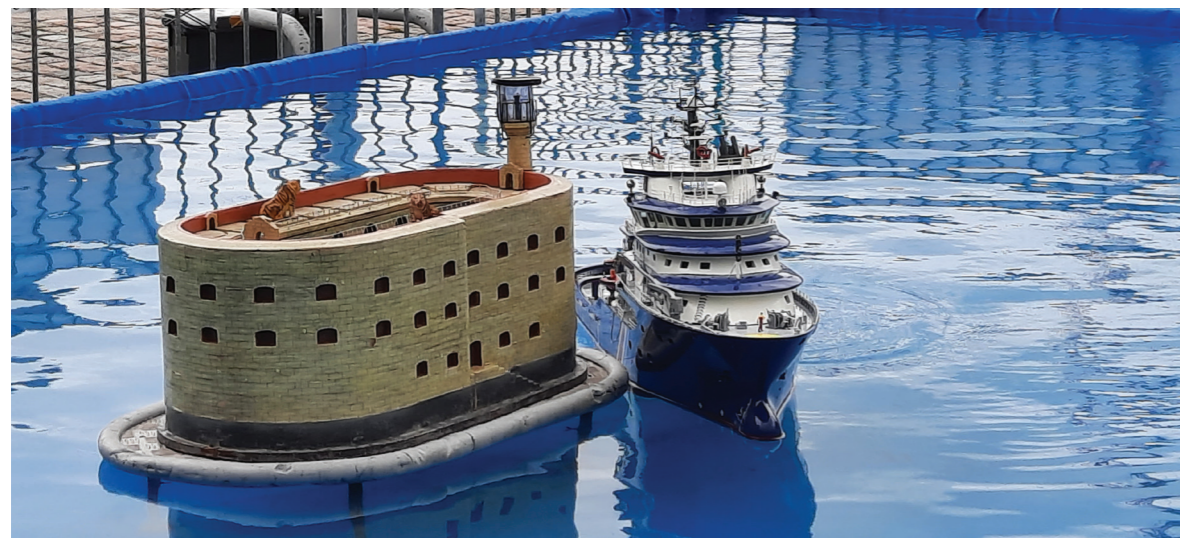
Du nouveau au sein du bureau ! Depuis sa création en 2015 l'association était présidée par Anne-Marie Samson. Celle-ci ayant mis fin à ses fonctions lors de la dernière assemblée générale Martine Marie a été nouvellement élue pour présider ce collectif de 19 adhérentes.



Modélisme Naval

L'année 2022 aura été riche en événements avec les 9 et 10 juillet dernier la fête du modélisme qui, une fois encore, a battu tous les records en terme de visiteurs et d'exposants.

Une année riche, également, pour les démonstrations et animations qui ont permis de participer à de très belles fêtes maritimes comme Paimpol, Fécamp, Honfleur etc...



Les Créas des Drôles de Dames
Vous convient pour la 2^{ème} édition au

Marché de l'artisanat et de la créativité

Hermanville sur Mer
Samedi 1^{er} Avril 2023
À la ferme
Entrée gratuite de 10h à 18h

Accès et parking de « La Ferme »
par la rue Albert Camus.

Contact Martine MARIE 07.68.00.79.75
Ne pas jeter sur la voie publique

L'école du mercredi après-midi est, elle aussi, repartie de plus belle avec 6 enfants qui fabriquent leurs petits bateaux...

Rendez-vous en 2023 pour de nouvelles aventures autour du modélisme naval ou ferroviaire.

Sport en salle

Aujourd'hui, nous prenons conscience du bénéfice de bouger notre corps :

- pour prendre soin de soi,
- pour améliorer sa mobilité,
- pour bouger et combattre la sédentarité.

Alors pour tous ces bienfaits, venez rejoindre une association regroupant aujourd'hui plus d'une centaine de licenciés qui pratiquent des activités ludiques et sportives. Chacun travaille à son rythme, dans la joie et la bonne humeur et dans le dépassement de soi : quel bonheur de prendre conscience que le corps est capable de beaucoup d'effort !

Lundi : 17h30/18h30 : méthode pilates

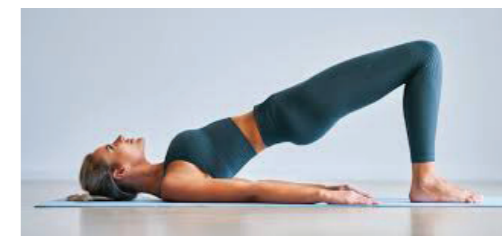
18h35/19h35 : fitness

19h40/20h40 : fitness

Mercredi : 19h30/20h30 : cardio /renfo

Jeudi : 9h30/10h30 : gym douce

19h00/20h00 : cardio/renfo/crossfit/fitness



APE

L'Assemblée Générale réunie le 27 septembre a élu le nouveau bureau associatif plus que jamais motivé et investi !

Le but de l'APE, pour rappel, est d'organiser différents événements, manifestations pour récolter des fonds à redistribuer à l'école.

Cela permet à tous les enfants de l'école de bénéficier de sorties scolaires, spectacles, matériel pédagogique ou ludique. L'APE finance également les transports (très onéreux) pour se rendre aux activités.

Depuis le début de cette année scolaire 2022/2023, l'association a déjà beaucoup œuvré.

En effet, nous avons été présents aux 24h du sport, de la culture et des associations organisées par la commune.

Nous avons organisé :

- une boum de rentrée, un samedi après-midi, adorée des enfants.

- un marché d'automne (vente de légumes de saison, de citrouilles et activités liées à Halloween)

- une foire aux jouets, vêtements sur 2 jours (avec restauration sur place)

- une vente de sapins

- une vente d'agrumes (pour faire le plein de vitamines !)

Les prochaines dates à retenir :

Le 1/04 la «color run» et le carnaval (mise au feu du bonhomme et apéritif en fin de journée)

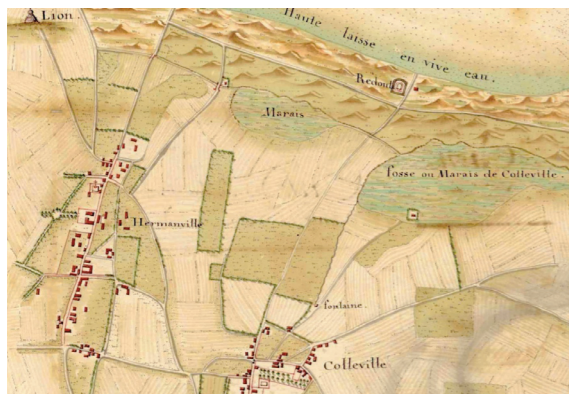
Le 24/06 la fête des écoles.

À l'APE, nous sommes une équipe de bénévoles, tous conscients du coût de la vie, nous remercions les parents, les familles d'autant plus pour leur participation aux événements ! Nous pouvons être fiers de faire perdurer cette association créée en 1985 par Jacques Lelandais.



DES HAUTS ET DES BAS : LA CHRONIQUE DE D. FOURNIER

La topographie d’Hermanville se caractérise par un terrain plat et de faible altitude au nord et au nord-est, s’élevant progressivement à une cinquantaine de mètres au sud de la D 35. Il y est fait référence à de nombreuses reprises dans la toponymie communale.



Hermanville et Colleville sur la carte des Embouchures des Rivières d’Orne de Dives pour servir au projet de 1780, 1779 [Archives départementales du Calvados, IFi_222-1].

Les altitudes relatives sont simplement évoquées par les termes *haut* et *bas* : ainsi, le cadastre napoléonien mentionne *le Haut Coudot* (*haut Coudot* 1808, *delle des hauts Coudot* ; *delle du haut Coudot* 1809) et *les Hautes Falaises* (*haute falaises* 1808, *hautes falaises* ; *delle des hautes falaises* 1809), situés dans la zone montueuse du sud-ouest, alors que le nom du lotissement des *Hauts de la Brèche* (culminant orgueilleusement à 5 m environ) constitue une appellation moderne. La faible altitude est soulignée par *le Bas de la Chapelle* (*Bas [de la chapelle]* 1809) et *le Bas de Lizerne* (*Bas [de Lizerne]* 1809), mais *la Basse Campagne* (*la Basse Campagne* 1808, *delle de la Basse Campagne* 1809, *la Basse Campagne* 2022) atteint allègrement les 50 m (on peut supposer que ce nom s’opposait à une (*Haute*) *Campagne* disparue). On note d’ailleurs l’existence de divers couples contrastifs tels que *le Clos de Bas* et *le Clos de Haut* (1809), ou encore *la Haute et Basse Couture* (*Delle de la haute et basse Couture* 1809). Enfin, un emploi particulier du mot *haut* se relève dans la mention de la *Haute laisse en vive eau* (1779) correspondant à la ligne de marée haute le long du rivage d’Hermanville (voir carte).

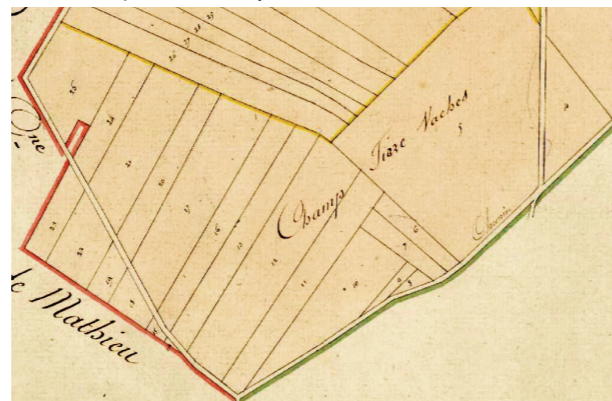
Certaines hauteurs du sud de la commune sont désignées par l’appellatif *mont* ayant ici le sens de “butte” ou “montée”. Ainsi, *le Mont Aval* (*le Mont aval* 1808, *delle du Mont aval* 1809), où le dernier élément fait allusion à la nette dépression longeant

la limite de Mathieu ; et *le Montpertuis* (*le Montper-tui* 1808, *delle de montpertuy* 1809), littéralement “le mont percé”, référence à d’anciennes carrières dont les traces sont encore visibles vers la Grande Épine, au sud de la déchèterie. Cette activité est aussi rap-pelée par le *chemin des Carrières* proche.

Au nord de la commune, les reliefs sont constitués d’une part par les dunes de sable figurées sur la carte ci-contre et évoquées par le lieu-dit *les Dunes* (*sables* 1666, *les Dunes* 1808, 1898) ainsi que l’ancien *chemin des Dunes* (1808). D’autre part, par deux rochers au large de la côte d’Hermanville, *la Vieille Ronde* (*Ronde* 1666, *la Vieille Ronde* 2012) et *la Roque d’Hermanville* (*Roche Platte Dhermanuille* 1666, *Roque d’Hermanville* 2012). La forme dialectale *roque* “roche” apparaît également dans *les Grandes Rocques* (*Grandes Rocques* 1808, *delle des grandes rocques* 1809), hauteur à la limite d’Hermanville, Périers-sur-le-Dan et Mathieu, proche des *Hautes Falaises* déjà mentionnées.

Les pentes ont suscité l’emploi de l’ancien terme *clin* “pente, inclinaison” dans *la delle du Clin* (1809) au-jourd’hui disparue sous le coin ouest du Clos Hébert. De même, l’usage particulier du mot *pendu* “incliné, en pente” explique *le Long Pendu* (*le Long Gendu* [sic; lire *Pendu*] 1808, *delle du long pendu* 1809), au sud du Clos Hébert et de la D 35.

Enfin, la notion de pente est évoquée de manière mé-taphorique par le nom du *Champ Tire-Vache* (*Champ Tirre Vaches* 1808, *Delle du champ Tire vache* 1809), ensemble de parcelles situé sur le flanc assez raide d’une butte culminant à près de soixante mètres sur le territoire de la commune voisine de Mathieu. Ce champ en pente, pratiquement juché au sommet de la butte, porte un nom explicite suggérant — sans doute de manière un peu ironique — la peine avec laquelle les bêtes y montaient, et l’aide (ou la contrainte) nécessaire pour les faire avancer.



Le Champ Tire-Vache sur le cadastre napoléonien (1808).

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES :

VAULTIER Kaya

le 4 janvier

JAMES Éliott

le 23 janvier

SULIMAN ADAM Safia

le 8 février

SENELIER Andrea

le 11 février

LEHECQ Gaspard

le 26 février

NIEL Illan

le 1er mars

COTTRANT HAMADI Rosy

le 20 mars

GOUAILLARDOU Hugo

le 3 mai

DELLI CICCHI Maylie

le 31 mai

LEFÈVRE Charlie

le 6 juin

DESGUÉ Philippe

le 1er juillet

PICHARD Louis

le 27 juillet

MENAHÈM CAYTAN Camille

le 3 août

LAIGRE Chloé

le 20 août

LEBOUTEILLER-QUENOUAULT Malo

le 23 août

PERRÉE Alana

le 23 août

YOGANATHAN Tim

le 5 septembre

VOISIN-ANASTASIE Jules

le 12 septembre

RIDEREAU Lola

le 24 septembre

JESEP Nino

le 1er octobre

CHARRON Lyanna

le 12 octobre

ROGER Eva

le 13 décembre

MARIAGES :

BRÉAUTÉ Micheline

& CHAPUT Didier

le 19 mars

LEHEUP Maryline

& COURTEAU Frédéric

le 30 mars

LEGRAND Cynthia

& HEUZÉ Manuel

le 21 mai

COTTRAIT Laurie

& CARUEL Bruno

le 28 mai

ERNIS Hélène

& LECURU Grégory

le 11 juin

BROUSSARD Aline

& NAVES Michaël

le 18 juin

EVRARD Marie

& DUCHON Joy

le 2 juillet

LEPETIT Nathalie

& BESANGER-MOLÈRES Franck

le 2 juillet

LETELLIER Sandrine

& MUNOZ André

le 2 juillet

GARBE Caroline

& BOLLINGER Luc

le 9 juillet

MEYER Laura

& LEVANNIER Jimmy

le 16 juillet

BREMOND Sandie

& BRUNET Florian

le 9 août

METTE Julie

& CORNU Vincent

le 3 septembre

SOUEF Clarisse

& LECOQ Maxence

le 19 septembre

MARION Sarah

& PENNERAS Benjamin

le 8 octobre

RAMSAMY Vimmy

& VOIVENEL Pierrick

le 22 octobre

LEDAIN Morgane

& AUSSEUR Gaylord

le 22 octobre

KETENDJIAN Silva

& LEHOUX Didier

le 12 novembre

DESLAIS Solène

& LE TAILLANDIER DE GABORY Romain

le 19 novembre

DUPUIS Cynthia

& RIDEREAU Emmanuel

le 24 décembre

DÉCÈS :

BÉGUÉ Josette épouse GITON

le 2 janvier

COSTY Patrick

le 3 janvier

BOUCHENEZ Jacqueline vve BOIS

le 4 janvier

DESTIGNY Daniel

le 18 février

SAULE René

le 26 mars

LELONG Julia épouse DENIEL

le 1er avril

LETAILLEUR Jean-Pierre

le 14 avril

NIEL Eric

le 26 avril

PÉNANGUER Yvon

le 9 mai

BAJEAT Olivier

le 11 juillet

SERGEANT Paul

le 20 septembre

CAMBYSE Louis

le 6 octobre

KACZMAREK Guy

le 15 octobre

SAVIGNY Annick vve HAMEL

le 21 octobre

HELLUIN Marie-France épouse LETELLIER

le 10 octobre

DUVAL Thérèse vve LIÉGARD

le 26 octobre

GRAUX Chantal

le 28 octobre

VAGLIO Thierry

le 12 novembre

JEHANNIN Jean

le 3 décembre

DUQUENNE Eric

le 10 décembre

HUE Michèle

le 15 décembre



Bonne
année
2023